

Les personnels enseignants et de vie scolaire
Les parents d'élèves
Les élus des collectivités territoriales siégeant au CA
Du collège PAUL ELUARD
93 100 Montreuil

Montreuil le 15 octobre 2012,

A Monsieur HANOTIN
12^{ème} Vice-président - Éducation et jeunesse
s/c de Madame le Principal
du Collège PAUL ELUARD de Montreuil.

Objet : Conditions d'accueil des élèves à la cantine.

Monsieur,

Nous alertons le Conseil Général depuis de nombreuses années, sur la qualité déplorable de l'accueil des élèves dans le réfectoire du collège. Cette année le nombre de demi-pensionnaires dépasse les 400, ce qui accentue encore la dégradation continue de la qualité de la demi-pension.

Les travaux prévus cet été ont été reportés aux vacances d'automne et se finiront normalement une semaine après la rentrée. Pendant une semaine les élèves devront prendre un repas froid dans la salle polyvalente du collège et les services d'intendance seront chargés de gérer cette organisation. Vous semblez négliger ces nuisances, nous vous prions donc instamment de venir constater par vous-même les dysfonctionnements engendrés par cette situation.

Nous espérons que pour une fois vous porterez attention à la présente et que vous répondrez à notre courrier. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour les personnels enseignants et les personnels de la vie scolaire : **les élus au C.A et les organisations syndicales (SNES et CGT)**

Pour les parents d'élèves : **les associations de parents d'élèves (FCPE et 100 couleurs)**

Les élus des collectivités territoriales siégeant au CA : **D.Attia (Conseillère Municipale), B. Beddreddine (Conseiller Général)**